



► Communiqué

COUP de Gueule des OPA dans les Services !!!

Montreuil, le 31 aout 2022

La revalorisation salariale des Ouvriers des parcs et ateliers comme à son habitude se fait attendre !!!

Les mesures catégorielles promises, elles sont Où ? Il y a URGENCE pour les SALAIRES.

Interpellez les chefs de services, demandez la tenue de CCOPA.

Apprendre que cela n'arrivera que sur la paye d'octobre, voire novembre, et pourquoi pas à pâques 2023 !!!, démontre à quels points on se fout de nous !!!!

Les Ouvriers d'État de la Défense ont déjà sur la paye de juillet la revalorisation avec un arrêté publié dès le 18 juillet. Voilà un ministère qui anticipe.

**Mobilisons-nous aussi
pour la journée d'action
du 29 septembre**



Nous sommes tous d'accord pour dire que 3.5% c'est clairement insuffisant.

Le Gouvernement entend ainsi compenser l'inflation 2022 galo-pante sur une année glissante, c'est insuffisant, le compte n'y est pas !

Nous subissons un tassement de la grille salariale due au blocage du point d'indice par rapport à l'évolution du SMIC à l'inflation et aux mesures sur le pied de grille seulement depuis des années.

Il y a aussi un manque de discernement complet entre le niveau salarial proposé et les qualifications professionnelles exigées pour exercer les métiers spécifiques des OPA.

La CGT revendique aussi l'abrogation des abattements de zone depuis des années !.